



Règlement intérieur exceptionnel Covid-19

Le présent règlement Intérieur a pour objet de définir les conditions générales d'utilisation des installations mises à la disposition du public, des conditions de jeu et du règlement général de l'accès au Golf de Luxeuil-Bellevue.

Les personnels du golf et les membres du comité directeur ont autorité à faire respecter le règlement intérieur exceptionnel Covid-19.

Ce règlement intérieur s'inspire des recommandations sanitaires de la FFGolf mises à jour au 24 avril 2020 et validées par la Commission Médicale Fédérale.

Ce règlement est affiché à l'accueil du golf, disponible sur simple demande et diffusé sur le site Web du Golf de Luxeuil-Bellevue.

Il ne déroge en aucun cas de l'éthique du golf : respect du terrain et de la nature, respect des autres, afin de permettre à tous les utilisateurs de profiter de l'ensemble des installations, dans une atmosphère de convivialité, d'équité et de sportivité.

Chaque personne utilisatrice du golf du Luxeuil-Bellevue s'engage à respecter le présent Règlement Intérieur.

Tout manquement à ces règles élémentaires sera sanctionné d'une exclusion temporaire de 15 jours du club. En cas de récidive l'exclusion sera définitive pour l'année 2020.

Ce règlement a été établi par le Comité de Direction de l'Association « Luxeuil Golf Club », et approuvé en réunion du 8 mai 2020.

1/ L'accès au Golf :

L'accès au golf de Luxeuil-Bellevue (parking, zones d'entraînement, parcours ...) est autorisé uniquement aux personnes ayant réservé préalablement un départ ou un tapis de practice ou un cours avec un enseignant autorisé par la direction. La direction se réserve le droit d'exclure toutes personnes ne répondant pas à l'ensemble des obligations.

2/ Conditions d'utilisations des installations :

La réouverture du terrain de golf du Luxeuil-Bellevue dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et du déconfinement progressif de la population est autorisé à compter du 11 mai à 13h30.

• L'accueil :

Un accueil physique est organisé en respectant les mesures barrières et de distanciation tant vis-à-vis du personnel que des joueurs.

- Les horaires sont affichés à l'entrée du golf et sur le site Web.
- Un écran en plexiglass est installé sur le comptoir de l'accueil.
- Un marquage au sol est matérialisé pour assurer les distances barrières.
- Aucune carte de scores ou carnet de parcours ne sont distribués



- Le masque est obligatoire à l'intérieur de l'accueil
- 4 personnes maximum à l'intérieur de l'accueil
- **Les zones « vestiaires », « WC », « salon », « bar » et « restaurant » :**
 - Elles sont inaccessibles aux joueurs.
- **La zone « Pro Shop / boutique » :**
 - Elle est fermée.
 - Afin de permettre l'achat des consommables nécessaires à la pratique du golf : balles, tees, gants ... Et sans manipulation, un service est assuré par le personnel de l'accueil.
- **Les personnels :**
 - Ils sont équipés de masques, gants et de gel hydroalcoolique selon les recommandations du Gouvernement.

3/ Conditions d'accès aux zones de jeu :

- **La réservation :**
 - Obligatoire pour accéder au parcours évitant ainsi les interactions avec des regroupements de personnes.
 - Minimum 1 heure avant le départ souhaité.
 - Uniquement par téléphone au 03.84.95.82.00 et aux heures d'ouverture de l'accueil
 - Une priorité est accordée aux adhérents du golf de Luxeuil-Bellevue ainsi qu'aux adhérents du golf du château de Bournel bénéficiant de la réciprocité
 - Le planning des réservations est ouvert à 7 jours pour les adhérents et 3 jours pour les joueurs extérieurs.
 - La réservation anticipée de plusieurs départs est interdite.

En cas de non présentation au départ, la direction se réserve le droit de ne plus accorder de réservation au-delà de 24 heures.

- **L'arrivée au club :**
 - Les joueurs qui ont réservé ne peuvent pas arriver sur le parking du golf plus de 30 minutes avant l'heure de départ, la séance de practice ou du cours.
 - Dès l'arrivée, les joueurs doivent se présenter à l'accueil
- **Les garages et casiers : Fermés**
 - L'accès est fermé. (Il faut prendre un rendez-vous et revenir récupérer votre matériel)
- **Le practice : Ouvert**
 - Uniquement sur réservation pour un entraînement de 1h00 maximum.
 - Pour l'enseignement individuel et collectif avec un maximum de 8 élèves. Sauf mesures spéciales d'accueil des enfants dans le cadre des directives du gouvernement pour favoriser l'accueil des publics jeunes scolaires, extrascolaires et l'école de golf.
 - Les emplacements sont suffisamment espacés afin de laisser au minimum 2 mètres entre 2 joueurs. Il est formellement interdit de déplacer les tapis.



- Les balles de practice sont délivrées uniquement par les enseignants avec l'utilisation de la clé pour la machine à balles.
- Il n'y a plus la notion de seaux individuels, les enseignants utiliseront un seau et les balles seront déversées directement dans le réservoir à côté du tapis de practice.

• **Le putting green : Ouvert**

• **L'enseignement :**

- Le planning des cours est communiqué et validé par la direction tous les jours.
- Les enseignants respectent les distances de sécurité et ne sont jamais à moins de 2 mètres de leur élève qu'ils ne touchent jamais.
- Les enseignants sont responsables du nettoyage et de la désinfection systématique du ou des box et de son seau à l'issue du cours.
- Les enseignants peuvent assurer une prestation d'enseignement sur le parcours tout en respectant les distances de sécurité indiquées précédemment ainsi que les règles de gestion de parcours définies.

• **L'école de golf :**

- La commission jeunes statuera avant le 18 mai.

• **Locations voiturettes, charriots, clubs et tout autre matériel pour la pratique du golf :**

- Pas d'utilisation collective des voiturettes (louées ou personnelles) sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf depuis leur domicile. La voiturette sera désinfectée avant l'utilisation et après.
- Les chariots seront désinfectés à chaque retour du parcours.

• **L'accès au parcours :**

- Le parcours est ouvert du lundi au dimanche, de 9h à 17h.
- Le temps d'écart entre les départs des parties afin d'éviter les interactions entre les joueurs sur le parcours est de 10 minutes.

• **Sur le parcours :**

- Au départ du trou n°1, mise à disposition de gel hydroalcoolique, affichage des mesures barrières et du règlement exceptionnel de circonstance.
- Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 2 mètres.
- Les râtaux sont enlevés des bunkers. Les bunkers sont remis tant que possible en état par les joueurs
- Interdiction pour les joueurs de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau.
- Les bancs sont interdits
- La manipulation du drapeau est interdite.
- Les bogeys sont équipés d'un système de relevage de la balle sans contact
- Les lave-balles et les poubelles sont neutralisés.
- Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est autorisé

- **La zone de lavage : Fermé**

- **Le départ du club :**

- Les joueurs doivent repartir immédiatement à l'issue de leur partie.
- Les joueurs qui ont réservés un accès au practice doivent informer le club de leur départ.
- Les enseignants doivent contrôler que leurs élèves ont quitté le club à l'issu du cours.

- **Le sportif :**

- Toutes les compétitions sont interdites
- Vous pouvez utiliser l'application Kady de la FFG pour enregistrer une carte (Parties Amicales Certifiées") et donc faire évoluer votre Index

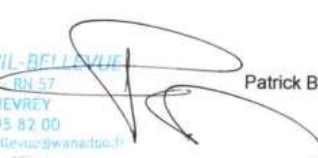
- **Les plannings d'entretien du parcours :**

- Ils sont aménagés de manière à limiter au maximum les interactions entre les joueurs et les jardiniers.
- S'agissant des jardiniers, les mesures de protection déjà en vigueur actuellement se poursuivent (travail avec gants, jamais moins de 3 mètres entre eux, équipes de 2 maximum, gel hydroalcoolique disponible...).

Ces mesures pourront évoluer, en fonction de l'état sanitaire général de la France, des retours d'expérience et des décisions du comité directeur.

La prévention, la santé des publics et des personnels du golf de Luxeuil-Bellevue sont nos priorités, nous comptons sur votre civisme.

GOLF LUXEUIL-BELLEVUE
Club-House RN 57
70240 GENEVREY
Tél. 03 84 95 82 00
E-mail : golf@luxeuilbellevuegwandoo.fr



Patrick BONNEFOY

Laurent BLASCO

